



琉球大学学術リポジトリ

University of the Ryukyus Repository

Title	La syntaxe de l'adjectif participial dans le Patois du Valromey(francoprovençal)
Author(s)	Delbarre, Frank
Citation	言語文化研究紀要 : Scripsimus(26): 1-21
Issue Date	2017-10-31
URL	http://hdl.handle.net/20.500.12000/38766
Rights	

La syntaxe de l'adjectif participial dans le *Patois du Valromey* (francoprovençal)

Franck DELBARRE

Introduction

Il convient de rappeler que le francoprovençal, auquel appartiennent les patois du Valromey et du Bugey¹ sur lesquels nous fondons notre étude, n'est pas une langue unifiée ou standardisée comme l'est par exemple le français, qui dispose d'une norme édictée par des grammairiens tels Vaugelas ou par des institutions telles l'Académie Française, et ce bien qu'en 1998 Stich ait proposé une graphie supradialectale qui permet de transcrire l'ensemble des dialectes ou patois francoprovençaux dans une orthographe normée². Mais si son orthographe s'en trouve unifiée et normée³, il n'en reste pas moins que le francoprovençal demeure une langue non normée aux niveaux grammatical, syntaxique, phonologique et lexical.⁴

Malheureusement, peu de descriptions linguistiques rendent compte avec précision de la syntaxe de cette langue et de ses dialectes actuels du Bugey, relativement méconnus comparativement au français ou aux autres langues romanes. Par ailleurs, l'exposé grammatical de synthèse des divers dialectes principaux francoprovençaux de Stich demeure bien incomplet (le chapitre *La syntaxe* se résume à une demi-page à la page 138 !), car sa préoccupation première demeure l'orthographe avant tout. Une autre raison est sans doute la grande proximité syntaxique

entre les dialectes francoprovençaux et le français, souvent langue d'écriture des travaux sur le francoprovençal.

Dans le présent article, qui fait suite à un autre intitulé *L'accord du participe passé dans le « Patois du Valromey »* (Delbarre, 2015), nous entrevoyons certains aspects morphologiques et syntaxiques ayant trait à l'adjectif participial (appelé aussi adjectif verbal ou participe tronqué selon les auteurs⁵) particulièrement dans les patois du Bugey auxquels, d'ailleurs, Stich n'a consacré que peu d'espace. Ses commentaires sur l'« adjectif verbal » n'occupent aussi que 8 lignes (id : 118). Nous verrons ici combien la syntaxe de l'adjectif participial est mêlée à celle du participe passé, dans le cadre du système aspecto-temporel du patois du Valromey. Cet article a le mérite d'appuyer nos observations par de nombreux exemples et surtout des statistiques d'emploi de l'adjectif participial (et du participe passé) établies à partir du corpus du *Patois du Valromey* (2001), sur lequel nous nous concentrons.

Les sources de notre étude

Nous ferons référence essentiellement au dialecte du Valromey (celui de Ruffieu inclus), et accessoirement à ceux de Vaux-en-Bugey et de Bettant, lieux situés tous dans le Bugey même, à travers les ouvrages respectifs *Le Patois du Valromey* (2001), *Le patois de Ruffieu-en-Valromey* (1946), *Description morphologique avec notes syntaxiques du parler franco-provençal de Vaux (Ain) en 1919-1931* (1932) et *Grammaire du patois de Bettant* (1966). Notons que Bettant et Vaux se situent à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du Valromey et sont elles-mêmes des communes limitrophes entre elles. Il y a des variations phonologiques, lexicales, morphologiques, grammaticales et

syntaxiques entre ces patois, mais ces variations ne les différencient pas grandement. Il convient de noter que le livre de Decour sur le dialecte de Bettant décrit un patois sur le point de s'éteindre dans les années 60 et aujourd'hui disparu, qui avait cependant connu des évolutions dont fait part Decour et qui se retrouvent dans d'autres patois francoprovençaux, ce qui n'est pas sans intérêt pour étudier le *Patois du Valromey* (2001). De même, le patois de Vaux est aujourd'hui éteint. Les autres ouvrages décrivent au contraire des patois encore vivants et contemporains, mais aux jours sans doute comptés. L'ouvrage *Patois du Valromey*, par son contenu sous forme de narrations et d'histoires orales diverses pour certains, constitue donc un témoignage vivant de la langue parlée par des auteurs patoisants et en reflètent ainsi les pratiques langagières actuelles (ils ne sont pas écrits par des linguistes, à l'instar de Decour, qui est historien). Nous fonderons nos observations principalement sur les textes contemporains du Valromey qui sont aussi les plus abondants et que notre étude cible particulièrement. Enfin, l'ouvrage sur le patois de Ruffieu-en-Valromey nous offrira occasionnellement un éclairage historique sur une variante locale du patois du Valromey.

Présentation morphologique de l'adjectif participial et du participe passé

La distinction morphologique entre adjectif participial et participe passé ne se fait qu'au groupe Ia des verbes. Cette distinction se double d'une autre accentuelle : l'accent se déplace de la dernière syllabe au participe passé à l'avant-dernière à la forme de l'adjectif participial. On a trois groupes principaux de verbes dits réguliers (nous reprenons la classification de Stich, 1998 pour modèle, avec nos propres exemples dans les dialectes

étudiés ici, dans le tableau ci-dessous). Traditionnellement, on considère que les formes ci-dessous sont donc celles des participes passés, à l'exception, donc, de celles données en seconde ligne du groupe Ia (notée AP, pour adjectif participial, PP désignant le participe passé). Mais on peut envisager aussi que le participe passé et l'adjectif participial se confondent simplement dans les groupes Ib et II :

type d'infinitif	Bettant	Vaux-en-Bugey	Prémillieu ⁶	Valromeys/Ruffieu
groupe Ia (parler)	parlo'(PP) po'rl'o (AP) ⁷	parlà pârlo	parlà pârlo	parlà / parlâ pârlo / pârl
Groupe Ib (chasser)	shassa	shàsà	chasiyè	t'sand'zhîl'lè ⁸ (changer) / chasia
groupe II (finir)	fni	fni	fini	f'nî / fni

Il convient de remarquer la grande similitude des formes entre ces divers patois du Bugey.

À côté de la formation dite régulière du participe passé / adjectif participial dans le groupe Ia, on rencontre un assez grand nombre de verbes dont le participe passé / adjectif participial est irrégulier. On y trouve des formes masculines en –ou, en –i et d'autres inclassables formant tous conventionnellement un groupe III de verbes irréguliers, dans tous les dialectes auxquels nous nous référons (cf Delbarre, 2015 pour des exemples concrets).

Dans ce bref exposé morphologique, nous n'avons donné que les formes du masculin singulier. Mais pour le groupe Ia, il faut préciser que, si le participe passé est invariable en genre et en

nombre, l'adjectif participial, lui, se modifie comme un adjectif qualificatif, par exemple dans le *Patois du Valromey*: po'rlo (masculins singulier et pluriel), po'rta (féminin singulier), po'rle (féminin pluriel) et similairement dans les autres patois. Noter que le patois de Ruffieu n'a pas de voyelle finale –o au masculin singulier (ni pluriel).

Les participes passés du groupe 1b se distinguent de tous les autres groupes de verbes par la voyelle –a et l'invariabilité en genre et en nombre. Il faut noter cependant la fréquence très limitée de cette désinence dans le *Patois du Valromey* et le *Patois de Prémillieu*, où on la rencontre seulement très occasionnellement ⁹ (cf annexe de Delbarre, 2015b pour la fréquence d'emploi de cette forme). Etant donné l'invariabilité de cette forme, il nous semble illusoire d'en distinguer les emplois en tant que participe passé ou adjectif participial: nous n'en tiendrons pas compte dans nos observations ultérieures.

Les verbes du groupe II ont un féminin singulier en –ia / –ya (Bettant), en –yà à Vaux, en –îa ou en –eutta dans le Valromey aujourd'hui (en –ia à Ruffieu). Les participes passés / adjectifs participiaux de ces verbes ont donc une forme du féminin pluriel en –iè / –yè (Bettant), en –e (Vaux), en –îè ou –eutte dans le patois du Valromey d'aujourd'hui (en –ie à Ruffieu). Nous n'avons pas d'exemples pour le patois de Prémillieu.

Les participes passés / adjectifs participiaux en –ou ou en –u des verbes dits irréguliers ont un féminin singulier en –oua ou en –ua et un féminin pluriel en –ouè ou en –uè selon les dialectes. Pour les participes passés / adjectifs participiaux de forme spécifique, leur féminin l'est aussi (exemple du patois du Valromey d'aujourd'hui) : praïl' > praïl'za (pris) ; fé > fêta (fait) ; môr' > môrta (mort) ; coué > couéta (cuit), etc. Le féminin pluriel

de ces participes irréguliers est donc en –è : prailz'è, fètè, môrtè, etc. Parmi les verbes du groupe III, seuls ceux du type *crevi* (couvrir) distinguent le participe passé (identique à leur infinitif) de l'adjectif participial en –é (féminin singulier: -éta) dans le patois du Valromey (formes similaires dans les autres patois aussi : désinences –ar / -arta à Prémillieu, -ár / -árta à Vaux, -èr / -èrta à Bettant, -èr / -èrta à Ruffieu¹⁰).

Nous allons désormais tenter de cerner l'emploi de l'adjectif participial à travers notamment le point de vue des ouvrages de grammaire de Duraffour, Åhlborn et Decour en premier lieu, pour donner un éclairage sur cet aspect des dialectes francoprovençaux du Bugey à des époques plus anciennes (l'avant-guerre pour Vaux, l'immédiat après-guerre pour Ruffieu et les années 70 pour Bettant). Puis nous analyserons l'emploi de l'adjectif participial dans le dialecte contemporain du Valromey, qui est au centre de notre intérêt, et dont le corpus est le mieux documenté parmi les patois encore pratiqués dans le Bugey.

L'adjectif participial dans les ouvrages de Duraffour, Åhlborn et Decour

Duraffour (1932) indique que l'adjectif participial est « très employé » dans le patois de Vaux (1932 : 55), mais précise aussi que « le nombre des formes est cependant limité », suggérant une certaine lexicalisation. Il ajoute qu'à Cleyzieu (à mi-distance entre Vaux-en-Bugey et Prémillieu), l'adjectif participial aurait supplanté le participe passé. Selon Duraffour, la distinction entre ces deux formes est « très nette » morphologiquement et sémantiquement, associant le participe passé aux temps du verbe et l'adjectif participial à l'emploi dit adjectival du participe passé en français.

Åhlborn (id. :77) indique quant à lui qu'il a « l'impression que la grande vogue des participes tronqués est un fait relativement récent ». Åhlborn affirme (id. : 87) que ce type de participe n'existe qu'en italien, en provençal et en francoprovençal^{1 1} et que le français n'offre que des exemples douteux. Si Duraffour donne une vingtaine d'exemples pour Vaux (cf annexe), le patois de Ruffieu en compte selon ses dires « par centaines » (id. : 87) : « A Ruffieu, les participes tronqués sont plus nombreux et plus vivants que dans aucun autre parler décrit jusqu'à ce jour ». Åhlborn affirme que la différence d'emploi est très nette entre ces deux participes: le participe tronqué a toujours un emploi adjectival alors qu'un participe passé a toujours un emploi verbal, à l'instar du commentaire de Duraffour, en somme, « le participe tronqué indique un résultat ou une situation alors que le participe passé normal fait penser davantage à l'action passée » (id : 89), mais l'absence de contexte rend les exemples donnés parfois contestables. Åhlborn relève que ce ne sont pas tous les verbes du groupe Ia qui ont un participe tronqué: *arvâ* (arriver), *alovâ* (affamé), *ékornâ*, *repyâ* (mettre des bas) entre autres n'ont pas de forme tronquée. Cela peut s'expliquer par leur origine : Åhlborn explique (id. : 89) que les participes tronqués n'existent que pour les verbes du 1er groupe en -â parce que les anciens participes latins *cantus*, *ausus*, etc., sur lesquels se sont formés de nouveaux verbes réguliers *cantare*, *ausare*, etc.,^{1 2} ont continué d'exister à côté des participes nouveaux *cantatus*, *ausatus*, etc. Il note que les « bons vieux mots d'autrefois » font partie de ces verbes sans forme tronquée alors que les emprunts au français semblent « jouir d[e cette] faveur particulière » de la forme tronquée. Ainsi, selon lui, l'élargissement de la forme tronquée au-delà de la sphère purement lexicalisée (à une vingtaine de cas dans le patois

de Vaux par exemple) irait de pair avec les emprunts lexicaux au français¹³ et consisterait donc en un phénomène récent, mais comment rendre compte alors de sa fréquente utilisation dans le patois de Cleyzieu rapportée par Duraffour ? Le même phénomène a-t-il touché les patoisants de ces diverses localités en même temps, ce qui est plausible, étant donné leur proximité géographique ? Il semble très difficile d'infirmier ou de confirmer cette affirmation d'Åhlborn sans une meilleure étude du vocabulaire de ce patois d'une part, et sans un sérieux travail d'observation d'autres corpus écrits remontant à des époques antérieures afin d'avoir un aperçu historique plus fidèle appuyant ou rejetant les affirmations d'Åhlborn, ce qui sort des objectifs de notre article. Mais on ne peut que confirmer la relative abondance des adjectifs participiaux dans le *Patois du Valromey* (cf 5), comme s'il y avait une continuité entre l'époque où écrit Åhlborn et aujourd'hui.

Enfin, nous ne disposons pas de données suffisantes sur le dialecte de Bettant, mais Decour (1966) évoque au contraire un état très avancé de remplacement de l'adjectif participial par le participe passé dans ce dialecte à son époque. Il évoque aussi l'influence du français concernant l'accord du participe passé (cf Delbarre, 2015b), mais sans précision quelconque.

Les avis des auteurs divergent donc sur l'influence qu'ils prêtent chacun au français sur leurs patois respectifs, et aussi quant aux fréquences d'utilisation de l'adjectif participial dans le sens d'un abandon à Bettant, ou dans celui d'une expansion de son emploi à Ruffieu, ou encore à sa généralisation à Cleyzieu. Nous allons ainsi voir ce qu'il en est dans le *Patois du Valromey* contemporain où l'adjectif participial est encore bien employé en concurrence du participe passé comme nous l'observerons

ci-dessous.

L'adjectif participial dans le *Patois du Valromey*

Nos observations reposent sur le corpus de textes du *Patois du Valromey* (2001). Nous nous limiterons essentiellement à l'étude des verbes du groupe Ia car ils sont les seuls à distinguer le participe passé de l'adjectif participial morphologiquement. Seuls quelques verbes du groupe III comme *crevî* (couvrir), *dècrevî* (découvrir), *sefrî* (souffrir), *ouvri* (ouvrir) et *ofrî* (offrir) distinguent le participe passé en *-î* de l'adjectif verbal en *-é*. Cependant, les données concernant ces derniers dans le corpus sont très maigres et nous nous contenterons de quelques allusions. Comme nous avons déjà observé l'entremêlement des emplois du participe passé et de l'adjectif participial dans les temps composés du dialecte du Valromey (Delbarre, 2015b), ici, nous aborderons seulement les emplois dits adjectivaux (passifs dynamique et résultatif, et qualification du nom) du participe passé français, considérés par Duraffour et Åhlborn comme le domaine d'utilisation privilégié de l'adjectif participial dans les patois francoprovençaux concernés.

Observons ce qui se passe d'abord dans le cas de l'expression de l'état résultatif. En voici des exemples typiques d'emploi de l'adjectif participial dans le dialecte du Valromey (numéro de page entre crochets):

A mid'zor, lo t'chèvrillè son d'za égotto (À midi, les fromages de chèvre sont déjà égouttés [8])

L'Glaude âmè biè quan t' é son biè salo (Claude aime bien quand ils sont bien salés [10])

S'n idé èvè arrèta (son idée était arrêtée [1])

La t'sambra è biè sèt'se [...] è biè frèma (La chambre est bien sèche [...] et bien fermée [9])

So volè évon enco frèmo a onj'haourè (Ses volets étaient encore fermés à 11 heures [14])

Lè chéteurè dè flanellè évon totè trépè (Les ceintures de flanelle étaient toutes trempées [35]).

La gran tâbla évè crevétà dè to ç'què la Mélanie évè demandâ (La grande table était couverte de tout ce que Mélanie avait demandé [69])

Mais on trouve aussi des énoncés résultatifs au participe passé, p.e. :

To t'évè gonvâ, proprio, présto a sarvî in ar'van "so Colère" (Tout était gonvé, propre, prêt à servir en arrivant "sous Colère" [54])

La mail'tilla dè la France évè ôk'pâ (la moitié de la France était occupée [124])

On voit que les énoncés résultatifs présentent une pénétration du domaine d'emploi de l'adjectif participial par le participe passé (à moins que l'utilisation de ce dernier ne se justifie que par l'absence d'adjectif participial correspondant, ce qui n'est pas vérifiable). Mais le passif de sens dynamique est aussi témoin de la confusion entre participe passé et adjectif participial. Les exemples suivants sont au participe passé :

Le traîl'ziémo, dè sécor', sara inlèvà pleu tar' (Le troisième, de secours, sera enlevé plus tard [4])

Alôr' quâquè pollè ou iapin' on intâ sénâ, pleuma [sic^{1 4}] ou dépiôtâ (Alors quelques poulets ou lapins on été saignés, plumés

ou dépiautés [54])

Y a dè v'lad'zo iaou na sail'zon dè lacé a intâ complètamè t'saplâ (Il y a des villages où la saison du lait a été complètement gâchée [78]).

Par contre, les exemples suivants emploient l'adjectif participial :

Quan la lampa a intâ soffla, la Léontine a praîl sa place d'gué la couût'she (Quand la lampe a été soufflée, Léontine a pris sa place dans le lit [10])

Apré lo fin [...] qu'on tuî intâ rîntro k'mè é fallévè, biè sè, é r'a fallou s'attellâ a la montagne (Après les foins qui ont tous été rentrés comme il fallait, bien secs, il a fallu s'atteler à la montagne [27])

Les autres groupes de verbes sont ambigus puisque participe passé et adjectif participial sont identiques pour les verbes employés, p.e. :

L' a intâ biè rêchoua (Elle a été bien reçue [5])

Lè d'zovellè saron rèpraîl'zè pè fâre lè d'zèrbè (Les javelles seront reprises pour faire les gerbes [35]).

Les deux derniers exemples montrent que la similitude morphologique entre participe passé et adjectif participial ne peut que favoriser la confusion dans leurs emplois respectifs chez les groupes où la distinction morphologique existe. Remarquons à ce stade que l'accord de l'adjectif participial est très systématique avec le sujet dans la structure dite passive, qu'elle ait un sens dynamique ou statique, alors que l'accord ne semble pas se faire

dans les exemples au participe passé (verbes du groupe Ia). On peut se reporter aux statistiques en annexe pour appuyer notre propos.

Pour compléter davantage ce topo sur le participe passé et l'adjectif participial, il convient de citer leur emploi en tant qu'épithètes ou appositions du nom. Les exemples ci-dessous sont construits avec l'adjectif participial, qui se prête parfaitement à cet emploi adjectival, et montrent le respect de l'accord en genre et en nombre avec le nom comme remarqué ci-dessus (exemples de tous les groupes de verbes sauf Ib): na kesse dè faraïl prépara pè Henri (une caisse en fer préparée pour Henri [16]) ; dè matèvd'ze couilleutè dèguè lo bouè (des branches de saule cueillies dans les bois [35]) ; la pâta couéta (la pâte cuite [11]) ; houi t' haurè passè (8 heures passées[3]) ; lè t'sambè écartè (les jambes écartées [18]) ; l'hérba copa (l'herbe coupée [21]) ; lo jaou gran ouvré (les yeux grand ouverts [23]).

Les exemples suivants révèlent cependant le non accord avec le nom dans le même contexte syntaxique, et ainsi qu'il s'agit vraisemblablement du participe passé qui est employé dans cette même fonction (exemples de tous les groupes verbaux sauf Ib):

On nè trôvâvè pâ na grappa ôbli (On ne trouvait pas une grappe oubliée [55])

Sa flanel'la totè (sic !) molil'lè (Sa flanelle toute mouillée [11])

On nè bèvèvè què d'égue rosi pè na gota de vin' rod'zo (On ne buvait que de l'eau rouge d'une goutte de vin rouge [35])

Lè z'églail'ze bâti près dè lè veugne (Les églises bâties près des vignes [60])

La térra s'iguâvè biè, égottâ jousto k'mè é fallévè (La terre s'arrangeait bien, égouttée juste comme il fallait [48]) .

Il n'est finalement pas rare de trouver des énoncés présentant les deux types de formes avec et sans accord (notés [avec] ou [sans] parfois à peine éloignés dans la phrase:

La rin câla [avec] contra la sat'se dè fin' dou Fromin è dou Bournet, mé lè man ok'pâ [sans] a tricottâ na t'sôffe (Le dos câlé contre le sac de foin de Froment et de Bournet, mais les mains occupées à tricoter une chaussette [54])

Âtramè le k't'son sè mettè a colâ d'avar' è ou r'è étoffo [avec] è avouglâ [sans] (Autrement, le cuchon se met à glisser vers le bas et il est étouffé et aveuglé [28])

Dans l'exemple ci-dessous, où le participe passé est employé côte à côte avant deux adjectifs qualificatifs, on aurait pu penser que cela aurait pu favoriser l'emploi de l'adjectif participial, mais il n'en est rien :

To t'évè gonvâ [sans], proprio, présto a sarvî in ar'van "so Colère" (Tout était gonvé, propre, prêt à servir en arrivant "sous Colère" [54]).

D'autres fois, les deux types de formes sont clairement identifiés et correctement employés par le locuteur, le participe passé demeurant invariable :

Duè fôrt'sîl'lè d'ammassail' on lamè intâ frandâ [PP] sou la t'sarrâ f'neuta [AP], attat'sîl'la [PP ou AP] è peun'na [AP] (deux fourchées de râtelures ont seulement été jetées sous la charretée finie, attachée et ratissée [35])

Lo dô frâre qu'évon restâ [PP] chêtô [AP] (les deux frères qui étaient restés assis [25])

La Clotilde s'è mariâ [PP] a Lyon (Clotilde s'est mariée à Lyon [122]) opposé à : on Noré [...], mario [AP] avoué na Charlotte (un certain Noré, marié à une Charlotte[122]).

S'il semble que l'adjectif participial soit de préférence employé pour les énoncés statiques (assimilables à un emploi adjectival) alors que le participe passé l'est dans les énoncés dynamiques, les règles d'emploi du participe passé et de l'adjectif participial ne sont pas aussi claires que cela à la lumière de ces nombreux exemples où s'entremêlent sans raison apparente les deux formes grammaticales (on peut se demander si les locuteurs du patois sont encore conscients de la différenciation des emplois des deux formes que Duraffour et Åhlborn *semblent* avoir clairement identifiés). Mais le non emploi de l'adjectif participial est peut-être dû au fait que cette forme n'existe pas pour tous les verbes, comme Duraffour et Åhlborn le précisaient en leur temps. Cependant, dans un même temps, Åhlborn souligne une tendance expansionniste de l'emploi de l'adjectif participial à Ruffieu, dès son époque. Il nous semble ainsi que le dialecte contemporain du Valromey, qui englobe Ruffieu géographiquement, n'a pas perdu cette tendance ancrée durablement dans ce patois selon les faits observés, mais il y existe peut-être encore une forme de résistance à faire correspondre à tout participe passé du groupe Ia un adjectif participial. Il peut y avoir des variations à ce niveau entre patoisants, ce qui demanderait une étude sur le terrain. Tout cela n'est pas sans ajouter à la confusion manifeste dans les règles d'emploi du participe passé (Delbarre, 2015).

Il nous semble que le participe passé et l'adjectif participial

sont du point de vue syntaxique et morphologique intrinsèquement liés (en tout cas dans la pratique des auteurs du *Patois du Valromey*) comme le résume à lui seul très bien l'exemple suivant : L'évè resta chèta, a côté dè lui (elle était restée assise, à côté de lui [19]), où *resta* aurait pu prendre la forme du participe passé *restâ* en tant que forme d'un temps composé, mais s'est aligné sur celle de l'adjectif verbal *chèta*, avec une interprétation résultative que permet aussi la traduction française (à moins qu'il ne s'agisse que d'une erreur typographique ?). Il est ainsi manifeste que, comparé à l'époque où écrivait Åhlborn, les locuteurs actuels du dialecte francoprovençal du Valromey opèrent des confusions fréquentes à la fois sémantique, syntaxique, morphologique et phonologique de ces deux formes grammaticales, sans qu'on puisse dire si l'influence du participe passé français y est pour quelque chose, comme Decour l'affirmait (cf 4).

Conclusion

La syntaxe de l'adjectif participial dans les énoncés statiques dans le dialecte du Valromey semble plus stable que celle du participe passé dans ses temps composés (Delbarre, 2015), mais y montre des signes d'empiètement de son domaine d'emploi par le participe passé, si l'on considère, comme Duraffour et Åhlborn, que l'adjectif participial se cantonne aux emplois adjectivaux du participe passé français et que le participe passé se cantonne à des emplois purement verbaux. Cet entremêlement des deux formes grammaticales se caractérise par une certaine instabilité dans le choix de l'une ou l'autre forme dans tous les types d'énoncés où l'on aurait en français le participe passé. Cette confusion est manifeste notamment pour les verbes ayant *être*

pour auxiliaire des temps composés, et qui peuvent avoir selon le contexte un sens résultatif (Delbarre, 2015). L'ambivalence de cette structure « *être* + participe passé / adjectif participial » crée une première brèche à la fois syntaxique et morphologique entre énoncés statiques (passifs résultatifs) et non statiques (passifs dynamiques et temps composés avec « être ») qui a pu s'étendre à d'autres structures de la langue partageant une certaine similarité syntaxique et sémantique : on pense aux temps composés des verbes utilisant l'auxiliaire « *avoir* » par analogie avec l'auxiliaire « *être* ». Noter que l'identité des formes des deux auxiliaires à l'imparfait et au plus-que-parfait (Delbarre : 2013) a pu renforcer la confusion, du moins dans les dialectes où cette identité de forme existe.

A cela s'ajoute sans doute une éventuelle influence du français omniprésent aujourd'hui dans les régions francoprovençales, excepté peut-être en Val d'Aoste. Le français contemporain, qui ne fait pas de distinction nette entre participe passé et adjectif participial¹⁵, a pu renforcer cette confusion sur les plans morphologique, syntaxique et sémantique chez les locuteurs du francoprovençal francisés. On peut se demander si les habitudes de prononciation françaises ont pu favoriser le choix du participe passé, accentué sur la dernière syllabe au masculin singulier comme en français, au détriment de l'adjectif verbal résultatif accentué pour le groupe Ia sur l'avant-dernière syllabe en francoprovençal. En effet, concernant le dialecte de Bettant, Decour (1973) remarque que l'utilisation de l'adjectif verbal se figeait, laissant place au participe passé de plus en plus¹⁶. Decour¹⁷ évoque aussi l'influence de l'école et du français concernant l'accord du participe passé : cette influence ne s'est-elle pas plutôt imposée quant à la préférence pour le

participe passé au détriment de l'adjectif verbal au final du moins à Bettant, le français ne connaissant pas d'adjectif participial distinct du participe passé, sauf quelques cas lexicalisés. Cependant, dans le patois du Valromey, on observe au contraire une certaine vitalité de l'adjectif participial au-delà des cas lexicalisés d'autres dialectes francoprovençaux, en continuation de la situation observée par Åhlborn quant à la fréquence de son utilisation, bien que ses remarques sur son utilisation syntaxique (comme adjectif exclusivement) ne soient pas totalement vérifiées dans le corpus du *Patois du Valromey* de 2001, malgré des tendances générales observées allant dans son sens. Le caractère limité de l'utilisation des adjectifs verbaux parallèles aux participes passés en espagnol et en italien plaiderait ainsi comparativement pour une expansion récente de l'utilisation de l'adjectif participial dans le patois du Valromey, sans qu'on sache ce qui a provoqué ce phénomène d'expansion de son utilisation.

Posner (2006 : 258) indique que « l'absence d'accord tendait (dans les langues romanes médiévales) à grammaticaliser la structure *auxiliaire + participe passé*, ou possiblement, comme dans certains usages modernes, l'emphase sur une action plutôt que sur le but de l'action ». Si l'énoncé résultatif exprime le but achevé de l'action, il n'est pas étonnant que l'accord avec le sujet soit plus systématique que dans les temps composés, en même temps que ce type d'énoncé, construit avec « être », se prête naturellement plus volontiers à l'accord, d'où l'emploi privilégié de l'adjectif participial (plus évident pour les verbes du groupe Ia) avec « être ». Stich faisait d'ailleurs le constat suivant quant au participe passé, à savoir que (1998 : 118) « l'accord ne se fait généralement avec le sujet que lorsque le participe passé a un vrai rôle d'adjectif, mais là encore aucune règle précise n'est

possible ». Or l'adjectif participial, dont le paradigme se confond selon le groupe d'appartenance du verbe avec le participe passé, en est bien le pendant adjectival évident pour ce qui est du groupe Ia dans le dialecte contemporain du Valromey, d'où peut-être l'expansion de son usage dans les prédicats résultatifs ou en apposition au nom, sans que le participe passé n'y soit complètement supplanté.

Notes

¹ Le Valromey se situe dans le Bugy même, et ce dernier au coeur des régions francoprovençales de France.

² Il ne s'agit pas de la seule tentative d'uniformisation des graphies des dialectes francoprovençaux (cf Delbarre, 2014).

³ La graphie de Stich est d'ailleurs peu utilisée dans les faits, hormis quelques publications pour le grand public.

⁴ Cependant, pour demeurer au plus près des faits linguistiques, nous conserverons au mieux pour les exemples de chaque dialecte auquel il sera fait référence la graphie utilisée par les auteurs sur lesquels nous fondons nos remarques. Toutefois, les notations de Duraffour et d'Ählborn n'étant pas toujours reproductibles sur notre clavier, elles ont été quelque peu simplifiées : z avec point souscrit est noté zh, s avec point souscrit est noté sh, etc. ; les signes diacritiques sur les voyelles ne sont pas non plus tous reportés dans l'article.

⁵ Älbörn (1946 : 29) parle de participe tronqué, tandis que Decour (1966 : 13) préfère parler d'adjectif verbal passif par exemple. La grammaire italienne d'Ulysse (1988) parle d'*aggettivi verbali*. Nous préférons parler d'adjectif participial. En effet, le terme « tronqué » suppose un rétrécissement syllabique comme en italien, ce qui n'est pas le cas en dehors du parler de Ruffieu (masculin singulier sans voyelle finale ; cf tableau en 3), et l'appellation d'adjectif verbal opère une confusion avec l'adjectif verbal concurrent du participe présent en français.

⁶ Nous donnons pour information les formes à Prémillieu, village limitrophe du Valromey, telles qu'on les trouve dans le *Patois de Prémillieu* (Gramusset, 2008).

⁷ Nous donnons les formes théoriques de l'adjectif participial de « parler », mais il est peu probable que cette forme soit réelle dans la plupart des patois, étant donné le sens du verbe lui-même et le caractère souvent lexicalisé de l'adjectif participial (voir plus loin dans l'article).

⁸ On trouve sporadiquement la finale -a (apparemment une relique de la forme attestée à Ruffieu par Ählborn) au lieu de -è, nettement majoritaire, dans les deux

ouvrages sur les patois du Valromey (2001) et de Prémillieu. Cf note suivante.

⁹ Dans le Patois du Valromey, il se produit même une confusion de forme parfois sur la même page entre les formes en –a et en –è. Comparer (p.6) la forme du verbe *plâcillè* : l’la ikeu è placilla a Lyon (celle-ci est placée à Lyon) // ou r’è placillè a mètrè (il est placé chez un maître). Y aurait-il une influence des verbes du groupe Ia ou du français en faveur d’un reclassement de la forme ancienne en –a en tant que forme féminine de la forme en –è qui soit en cours ici ?

¹⁰ Åhlborn classe ces formes en –èr / -èrta parmi les participe passés cependant (id : 29).

¹¹ L’espagnol possède cependant des verbes en nombre limité présentant deux participes passés, l’un régulier employé aux temps composés, et l’autre irrégulier employé comme adjectif avec notamment les verbes *estar* et *tener*. Ces formes irrégulières ressemblent d’ailleurs aux adjectifs verbaux italiens, d’emploi similaire, ce qui a échappé à Åhlborn.

¹² Ulysse (1988 : 119) indique d’ailleurs qu’en italien il s’agit essentiellement de verbes du groupe en –are.

¹³ Il donne pour exemple d’emprunts : é n e pâ onkor aksept (ce n’est pas encore accepté); dze sé prau aprovizyon (je suis assez approvisionné), na bét fran décarna (une bête bien décharnée), onn e rékonnens ; lo jau sarn (les yeux cernés).

¹⁴ Il s’agit sans doute d’un oubli typographique : *pleumâ* est certainement la bonne forme.

¹⁵ La distinction entre adjectif verbal et participe ne se fait que pour le participe présent en français au moyen de l’orthographe, alors que le francoprovençal ne semble pas faire de distinction formelle dans ce cas-ci.

¹⁶ On trouve ainsi l’exemple suivant dans le lexique du patois de Bettant (1975 : 45) : la pônpa é dégrano’ (la pompe est désamorcée), avec le participe passé et non l’adjectif participial dont la forme serait : dégran’a (masculin : dégran’o).

¹⁷ (1973 : 31) : « Je n’ai pas vérifié les règles d’accord du participe passé. L’assez bonne connaissance du français (y compris par l’école) et son emploi journalier par mes témoins les ont certainement altérées ».

Bibliographie

Åhlborn, G. (1946). *Le patois de Ruffieu-en-Valromey*. Göteborg : Wettergren & Kerbers Förlag

Decour, A. (1966). *Grammaire du patois de Bettant*. Mantes, Bettant: France

Decour, A. (1975). *Vocabulaire du patois de Bettant*. Mantes, Bettant : France

Delbarre, F. (2013). La syntaxe des auxiliaires dans certains dialectes francoprovençaux du Bugey, *Southern Review*, Vol.28,25-42

- Delbarre, F. (2014). Le francoprovençal et ses graphies – Situation actuelle des patois du Bugey. In : *Southern Review*, 29, 55-70.
- Delbarre, F. (2015). L'accord du participe passé dans les dialectes francoprovençaux du Bugey. In : *Southern Review*, 30, 41-54.
- Duraffour, A. (1932). *Description morphologique avec notes syntaxiques du parler franco-provençal de Vaux (Ain) en 1919-1931*. Institut phonétique de Grenoble
- Posner, R. (2006). *The Romance languages*. Cambridge University Press
- Stich, D. (1998). *Parlons francoprovençal*. L'Harmattan : Paris
- Tronchon, J. & al (2001). *Le patois du Valromey*. Sites et monuments du Valromey : France²
- Tuaillon, G. (1983). *Le francoprovençal – Progrès d'une définition*. St Nicolas. Réimpression de l'article paru dans *Tra.Li.Li*, 10-1 (1972), pp.293-339
- Ulysse, G. & O. (1988). *Précis de grammaire italienne*. Hachette Education : Paris

Annexe

Statistiques d'emploi et d'accord du PP et de l'AP selon les types d'énoncés dans *Patois du Valromey* pour les verbes du groupe la uniquement dans les emplois dits adjectivaux: les nombres seuls indiquent le nombre d'occurrences rencontrées dans le corpus. Les nombres affublés du signe % indiquent la part occupée par ces occurrences.

	participe passé accord / non accord	adjectif participial accord / non accord
passif dynamique	0 / 17 (56,6%)	13 (43,4%) / 0
passif résultatif*	0 / 10 (12,2%)	72 (87,8%) / 0

*on inclut les énoncés construits avec les verbes dits d'état comme *rèstâ*, *t'ni*, etc. et les énoncés avec *v'ca* (voilà).

	participe passé accord / non accord	adjectif participial accord / non accord
épithète* du nom	0 / 9 (6,2%)	133 (91,7 %) / 3 (2,1)%
apposition au nom		11 (91,6%) / 1 (8,4%)

*sont inclus les passifs tronqués construits sans agent.

Summary

70年代において執筆されたベタン村のフランコプロヴァンス語方言を対象とした論文と20世紀の初めに執筆されたビュジェー地方のフランコプロヴァンス語(アルピタン語)方言についての様々な研究論文は主に当該諸方言の形態論について述べるものが多い。それに対し、戦前まで幅広く東フランスで話されていたフランコプロヴァンス語のシンタクスに関する研究はとても少ない。最新と言えるスティーヒによって書かれた *Parlons francoprovençal* (1998) でもシンタクスより形態論と語彙論の方に焦点を当て、フランス語とその他の現代のロマンス形の諸言語と比べると、フランコプロヴァンス語の特徴の一つである分詞形容詞の用法についてはほとんど何も書いてない。この文法項目については20世紀において書かれた諸論文でもデータの分析より著者の感想の方に基づいたコメントの形をとっており、納得力の足りないものになっている。

本論は2015年に発行された *L'accord du participe passé dans les dialectes francoprovençaux du Bugey* (ビュジェー地方のフランコプロヴァンス語方言における過去分詞の～) に続き、*Patois du Valromey* (2001) の文書コーパスの分析をもとに、現代ヴァルロメー方言における分詞形容詞の用法を定義することを目的とする。本論のメリットはその他の現在までのビュジェー地方のフランコプロヴァンス語の論文と比べると、例文を多く与え、ヴァルロメー方言のコーパスの分析から作成した言語的統計の提供である。